

COMMISSION CYCLO-CROSS

OCCITANIE

Participation aux manches de Coupe de France

Pour l'activité cyclo-cross de la prochaine saison, la participation à toutes les CDF sera laissée aux clubs ou CDs.

Le comité régional effectuera le déplacement pour la 2^{ème} et 3^{ème} manche avec le club région pour donner la possibilité aux coureurs esseulés de participer à ces épreuves.

Il sera nécessaire aux coureurs désirant participer aux CDF avec le club région, de poser candidature avant le 15 septembre 2019, en utilisant le document prévu à cet effet.

Rappel du calendrier de la 2^{ème} et 3^{ème} manche de Coupe de France :

- 2-3 novembre : Andrézieux-Bouthéon (Loire)
- 14-15 décembre : Bagnoles de l'Orne (Normandie)

Activité Comité régional

Le comité régional participera une/deux épreuves UCI. (Pays Basque ou Suisse suivant le calendrier UCI)

Championnat de France

L'objectif prioritaire sera le Championnat de France (11 et 12 janvier à Flamanville)

Critères de sélections Cyclo-Cross 2019-2020 :

- Pas des sélections pour les CdF sauf les quotas cadets.
- Les quotas cadets seront déterminés suivant les résultats du Trophée régional et des manches de Coupe de France.
- La mise en grille de l'ensemble des catégories sera faite par rapport aux résultats des cyclo-cross du Trophée régional 2 semaines avant chaque Coupe de France.
- Des critères de sélections seront mis en place pour les sélections des Cyclo-Cross UCI.